



INDEX TCFD EF25

JUIN 2025

INDEX TCFD

L'index TCFD de l'exercice 2025 de Dollarama résume les renseignements pertinents et disponibles concernant la divulgation de la Société en matière de risques et opportunités climatiques, comme le recommande le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« TCFD ») en date du rapport ESG de l'exercice 2025.

Les nouveaux risques climatiques intégrés au processus de gestion annuelle des risques d'entreprise (« GRE ») à l'exercice 2024 ont été inclus de nouveau dans le processus à l'exercice 2025. Ce faisant, nous avons pu comparer l'évolution potentielle de la perception de la direction à l'égard de tels risques par rapport à l'exercice précédent. À l'exercice 2025, la Société a aussi réalisé sa première quantification des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3.

OBJECTIF

Harmoniser notre divulgation relative au climat aux recommandations du TCFD

   En cours

GOVERNANCE

Surveillance exercée par le conseil sur les risques et les opportunités climatiques

Le conseil, par l'entremise de son comité d'audit, a la responsabilité ultime de superviser l'identification et la gestion de l'ensemble des risques, y compris ceux pouvant être liés au climat. Le comité d'audit se réunit chaque trimestre et en profite pour effectuer les processus suivants :

- Revue et discussion des résultats financiers, ainsi que des facteurs qui pourraient les avoir affectés, sur une base trimestrielle;
- Revue constante des risques et opportunités de la Société, au fur et à mesure qu'ils se présentent, et tels qu'identifiés dans le cadre du processus annuel de GRE;
- Revue trimestrielle de la performance ESG de Dollarama, entre autres en effectuant le suivi des initiatives en cours et des avancées de la Société.

Ces processus englobent des thèmes bien plus vastes que les changements climatiques, mais les risques et opportunités climatiques font partie de ces discussions dans la mesure où ils sont appropriés. Ceci exclut toutefois le processus annuel de GRE, qui tient systématiquement compte des risques climatiques, et des suivis ESG trimestriels, qui comprennent systématiquement une mise à jour liée aux initiatives, aux objectifs et aux cibles climatiques.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités climatiques

La direction veille à déceler, évaluer et gérer les risques et opportunités pertinents, y compris les risques qui peuvent être liés au climat, dans le cadre de ses responsabilités de développement et de mise en œuvre de la stratégie, de la gestion des risques et de la divulgation. Elle y procède par divers moyens, dont les réunions mensuelles du comité de direction et le processus annuel de GRE.

Le chef de la direction financière dirige la stratégie ESG de la Société, échange avec les parties prenantes à ce sujet, et fait valoir les risques et opportunités climatiques auprès du comité de direction. Il assume aussi la coresponsabilité du processus de GRE et la présidence du comité directeur ESG, composé de dirigeants clés de Dollarama, dont la majorité fait partie du comité de direction. Le comité directeur ESG appuie le comité de direction en créant un forum pour discuter spécifiquement des questions ESG, dont celles liées au climat, ainsi que pour suivre les progrès et contribuer à l'avancement des principales initiatives ESG.

Une description de la structure de gouvernance associée se trouve aux pages 6 et 20 du [rapport ESG de l'exercice 2025](#).



STRATÉGIE

Risques et opportunités climatiques à court, moyen et long terme

Même si les risques et opportunités sont tous deux revus et surveillés tout au long de l’année, le processus annuel de GRE vise précisément à saisir l’ampleur des risques, notamment ceux pouvant être liés au climat. De plus, l’ampleur des opportunités potentielles est évaluée en continu dans le cadre du cours normal de nos activités.

Risques physiques envisagés :

À l’exercice 2025, les risques physiques chroniques, dont les changements à long terme des températures et des conditions météorologiques, ainsi que les risques physiques aigus, dont les événements météorologiques extrêmes, au Canada et dans notre chaîne d’approvisionnement, ont été pris en considération dans le processus de GRE. **Ces risques sont jugés faibles à modérés pour le moment**, en raison de divers facteurs atténuants, dont la diversification des emplacements de nos magasins et des routes de transport, ainsi que la flexibilité de notre chaîne d’approvisionnement, qui permettent tous d’ajuster nos activités en conséquence. Ces risques sont également atténués par des initiatives continues propres à des contextes précis, comme nos assurances, nos plans d’interventions en cas d’incidents, nos plans immobiliers et nos plans d’approvisionnement.

Risques de transition envisagés :

À l’exercice 2025, plusieurs risques liés à la transition climatique, comme les risques réglementaires, juridiques et liés au marché, ont été pris en considération dans le cadre du processus de GRE. **Ces risques sont jugés faibles à modérés pour le moment**. Les facteurs atténuants pour notre entreprise comprennent notamment notre capacité à adapter rapidement nos activités directes, la flexibilité de notre chaîne d’approvisionnement et le roulement rapide de nos produits. Notre feuille de route climatique et certaines de nos initiatives axées sur les produits présentées dans le rapport ESG de l’exercice 2025 contribuent également à atténuer les risques liés à la transition climatique.

Opportunités climatiques décelées :

À l’exercice 2025, nous avons continué à saisir des opportunités climatiques par le biais de l’efficacité opérationnelle, notamment par l’atteinte d’une efficacité accrue des ressources et de l’énergie. Notre stratégie climatique a inclus des initiatives bénéfiques à la fois du point de vue des coûts et des facteurs ESG, comme la réduction de la consommation énergétique liée aux contrôles du chauffage, de la ventilation et de la climatisation, et de l’électricité.

Impact des risques et opportunités climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière

Les risques et opportunités climatiques sont intégrés aux processus d’affaires, de stratégie et de planification financière dans la mesure appropriée. Par exemple, du côté des risques de transition climatique, notre planification nous assure que notre assortiment de produits reflète les intérêts de nos clients et respecte la réglementation, dont celle liée au climat. Les risques physiques, comme la possibilité d’inondations, sont pris en compte au moment de choisir l’emplacement d’un magasin. Les risques climatiques physiques sont également pris en considération lors de l’élaboration et de la mise à jour des plans de continuité des activités et des plans d’urgence pour nos infrastructures et processus essentiels. Ces risques sont aussi inclus dans la planification financière, notamment dans notre programme d’assurances, et comprennent par exemple les risques d’inondations et de typhons, à la fois pour nos magasins, nos activités de logistique et notre chaîne d’approvisionnement. En outre, plusieurs de nos initiatives liées au climat sont intégrées dans nos projets d’investissement de transformation en cours.

Résilience de notre stratégie, en tenant compte de différents scénarios climatiques

Aucune analyse de scénario officielle n’a encore été réalisée. Cependant, à la lumière des risques climatiques intégrés à notre processus de GRE, nous estimons que les risques physiques et de transition sont généralement considérés faibles à modérés pour le moment. Ainsi, nous jugeons la Société généralement résiliente aux risques climatiques en raison des facteurs d’atténuation, comme les spécificités de notre modèle d’affaires, l’environnement dans lequel nous exerçons nos activités à l’heure actuelle, nos plans de continuité des activités et nos plans d’urgence, de même que nos initiatives en cours.

Pour consulter notre Rapport ESG EF25, veuillez visiter la section Développement durable de notre site Web.



GESTION DU RISQUE

Processus pour identifier et évaluer les risques climatiques

Les risques et opportunités pertinents, y compris ceux liés au climat, sont surveillés de façon proactive afin de promouvoir des activités et des contrôles de coûts efficaces sur une base continue. Il incombe au comité de direction de les identifier et de les évaluer, puis de les mettre à jour officiellement sur une base annuelle, dans le cadre du processus de GRE. L'identification des risques est établie à la suite d'entrevues officielles avec les personnes clés au sein de la Société œuvrant dans différentes équipes. À l'exercice 2025, la majorité des membres du comité directeur ESG a participé au processus puisqu'ils font aussi partie du comité de direction.

Nos processus sont conçus pour déceler tous les risques majeurs pour l'ensemble de notre chaîne de valeur : de nos magasins, nos entrepôts et notre centre de distribution, en passant par le transport local, la livraison internationale, de même que l'assortiment et l'approvisionnement des produits.

Processus pour gérer les risques climatiques

Les risques climatiques sont abordés comme tous les autres risques de l'entreprise. Nous nous appuyons sur la collaboration efficace entre les équipes pour couvrir adéquatement toutes les facettes. Notre cadre de gestion des risques repose sur des responsables des risques qui s'assurent que chaque secteur identifié est géré adéquatement, que les plans d'atténuation progressent et que les indicateurs liés au risque s'améliorent.

Intégration des processus dans la gestion globale des risques

Notre approche en matière de risques et opportunités climatiques est intégrée à notre processus de GRE.

INDICATEURS ET OBJECTIFS

Indicateurs utilisés pour évaluer les risques et les opportunités climatiques

- Les risques climatiques peuvent être mesurés à l'aide de deux types d'indicateurs :
- Les indicateurs financiers, comme la croissance du réseau de magasins, la marge brute et les coûts d'exploitation, aident à quantifier l'incidence des risques, y compris les risques climatiques, sur notre rendement et notre situation financière, et dictent notre approche à l'égard de l'atténuation des risques. Pour le moment, les risques climatiques ne sont pas jugés comme des facteurs importants du rendement financier global de notre entreprise.
 - Les indicateurs ESG, axés actuellement sur la mesure des émissions de GES de portée 1 et 2, ainsi que les indicateurs secondaires, comme la consommation et l'approvisionnement en énergie et, depuis l'exercice 2025, les indicateurs des émissions de portée 3, orientent également nos stratégies globales.



INDICATEURS ET OBJECTIFS (SUITE)

Divulcation des émissions de GES et des risques connexes

Nous divulguons nos émissions de GES de portée 1 et 2, en termes absolus et d'intensité, en fonction du pied carré occupé. Une assurance limitée a été accordée par une tierce partie externe à l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 de l'exercice 2025 divulguée dans le rapport ESG de l'exercice 2025. À l'exercice 2025, Dollarama a réalisé son premier inventaire d'émissions de GES de portée 3 en ciblant les catégories jugées les plus pertinentes. Les émissions de GES de portée 3 présentées dans le rapport ESG de l'exercice 2025 n'ont toutefois pas reçu une assurance.

Toutes les émissions de GES sont calculées conformément au Protocole des GES.

Objectifs utilisés pour gérer les risques et les opportunités climatiques et les performances par rapport aux objectifs

À l'heure actuelle, Dollarama a entrepris une revue de sa stratégie climatique dans le but d'en présenter le résultat dans son rapport ESG de l'exercice 2026.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

[Règles du comité d'audit](#)

